



À tous nos membres, saviez vous que vous pouvez faire tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse de courrier électronique en tout temps sur le site Internet de l'ASHRAE.

Dirigez-vous sur www.ashrae.org, sur la nouvelle page principale, au centre de votre écran, vous trouverez la section « [ASHRAE Activities & Membeship](#) ». Appuyer sur ce bouton et à la page suivante vous retrouverez le menu principal des membres. Le premier point de la section « [Member](#) » à votre droite est « [Address Change](#) », un simple click et la prochaine page Internet vous demande votre numéro de membre ASHRAE (huit chiffres) avec votre « [PIN](#) » (sept chiffres). Inscrivez vos numéros et appuyez sur l'inscription « [Submit](#) ». Automatiquement la page Internet « [Address and Grade Change](#) » apparaît. Parmi les choix, le premier à votre gauche de l'écran indique « [Address Change](#) », un simple click suffit pour être transporté vers la page «formulaire» qui demande toutes les informations suivantes.

Member name / Nom du membre

Membership # / Votre numéro de membre (pas votre numéro de PIN)

E-mail address / Votre adresse Internet.

Ces informations sont obligatoires pour bien effectuer tous les changements désirés par le membre.

Le formulaire vous demande également votre lieu de préférence pour les envois du courrier ASHRAE, soit votre résidence ou votre lieu de travail.

Également il vous demande s'il y a des modifications à apporter sur l'adresse de votre résidence ou de votre travail. Selon le cas, répondre à toutes les informations pertinentes complétant ainsi votre mise à jour en tant que membre de la société ASHRAE.

Pour terminer, appuyez simplement sur le bouton « [Send to ASHRAE](#) » et votre formulaire sera envoyé a la personne responsable pour la mise à jour. Une fenêtre apparaîtra indiquant que le tout a été effectué de façon correcte. Si jamais vous avez effectué une opération erronée, une fenêtre apparaîtra vous indiquant de recommencer.

Votre responsable à la section (Comité de recrutement) sera avisé des changements par une confirmation que le tout s'est bien réalisé.

Si au cours du processus, vous avez eu des difficultés de quelque nature que ce soit ou encore des questions, n'hésitez pas à transmettre votre demande par un courrier électronique au responsable du comité de recrutement de votre section.

Milan Jovanovic

Comité du recrutement 2002-2003